

## BULLETIN DE SOUTIEN

NOM.....

Prénom .....

Adresse.....

.....

.....

Mail.....

☎.....

**Signature**

Je verse au Centre Spirituel Mariste la somme de.....€  
♦ par chèque à l'ordre de  
« Région de France de la Société de Marie » (avec au dos du chèque « Pour le CSM de Toulon ») si vous souhaitez un reçu fiscal  
♦ sinon à l'ordre de  
« Résidence mariste »

Je désire un reçu fiscal  
OUI NON



**Envoyez**

**votre soutien à**

Centre Spirituel Mariste

22 rue Victor Clappier

83000 TOULON

<http://maristesdanslevar.com/>

Soutenez le projet du  
CENTRE  
SPIRITUEL  
MARISTE



Centre Spirituel Mariste



22 rue Victor Clappier

83000 TOULON



## Un Centre Spirituel au Cœur de ville : la mission reçue

La communauté mariste de Toulon a reçu de la congrégation la mission suivante :

- animer le Centre Spirituel Mariste,
- soutenir les établissements scolaires maristes,
- contribuer au développement du laïcat mariste.

**Cette mission de la communauté est portée en association avec des laïcs.** Ensemble, ils veulent vivre cette mission à la manière de Marie et être une Eglise qui va au plus près des plus loin, discrète et attentive aux vrais besoins des personnes et agissant avec tendresse et bonté.

Ils travaillent à mettre en place une nouvelle organisation et tisser des liens avec d'autres partenaires .

### Nos ressources en 2014

Quêtes + messes	13 200€
Troncs-Boutique	10 300€
Dons + accueil	11 800€
Produits financiers	600€
Total	35 900€

### Nos dépenses en 2014

Immeuble	21 600€
Personnel	10 000€
Liturgie	1 800€
Autres dépenses	5 800€
Total	39 200€
<b>Déficit</b>	<b>3 300€</b>

Les comptes provisoires de 2015 donnent à penser que le déficit sera de l'ordre de 5 000€.

**Nous avons donc besoin de vous pour permettre le maintien de l'équilibre financier de la maison et pour développer nos nouveaux projets.**

## Nos besoins et les soutiens demandés pour 2016

➤ Soutenir le fonctionnement ordinaire du Centre et la mise en œuvre des activités en développement : déplacement, communication, indemnisation des intervenants, secrétariat... **(5 000€)**

➤ Permettre le financement d'un emploi à temps partiel devenu nécessaire vu le développement des propositions **(15 000€)**

➤ Rénover les salles de réunion **(7 000€)**

